

Le SNUDI-FO informe

La grève et la manifestation du 10 octobre ont porté
le refus de la suppression des Aides Administratives à la Direction d'École,
l'exigence du réemploi de tous les personnels en contrat aidé envoyés au chômage,
la transformation des emplois précaires en emplois statutaires.

COMMENT CONTINUE-T-ON ?



Le cortège des syndicats FO de fonctionnaires de l'Etat, Territoriaux et Hospitaliers a revendiqué, tout au long du parcours de la manifestation, l'exigence du réemploi des personnels en contrat aidé et la transformation de leur poste en emplois statutaires outre les revendications générales Fonction publique : augmenter les salaires, non au jour de carence, non aux 120 000 suppressions de postes



L'intersyndicale départementale Fonction publique FO, CGT, FSU, UNSA, CFDT, dans sa prise de parole à la fin de la manifestation d'Avignon, a dénoncé la situation faite aux personnels en contrat aidé et aux services publics qui en sont brutalement privés :

« La menace pour les moyens humains, c'est aussi celle de la suppression annoncée de dizaines de milliers d'emplois en « contrats aidés », notamment dans les services publics. Au mépris des personnes qui ont déjà perdu leur emploi ou qui seraient victimes de ce plan social de grande ampleur. Au détriment aussi des services publics, car les personnes en « contrats aidés » ont contribué à leur meilleur fonctionnement, palliant les manques de moyens, répondant à des besoins indiscutables.

Nous revendiquons le réemploi de toutes les personnes en contrats aidés et la transformation de ces emplois précaires en emplois pérennes et statutaires. »

Lors de l'audience accordée ensuite par le Préfet, tous les syndicats ont dénoncé la suppression des contrats aidés (les AAD dans les écoles, ceux du second degré, des EHPAD, des hôpitaux...).

FO a alerté à nouveau le Préfet sur les conséquences en matière de sécurité de la suppression des AAD : c'est la probabilité d'incidents graves voire de drames qui augmente. Le plus sage pour éviter cela, c'est de rétablir immédiatement les AAD.

FO a clairement signifié au Préfet que si l'absence d'AAD était à l'origine d'un quelconque événement grave, FO n'acceptera pas que la responsabilité des directeurs et adjoints soit mise en cause, ils ne seront pas les boucs émissaires d'une situation dont seul l'Etat est responsable.

[Précisons que les syndicats SUD-Solidaires ont refusé de participer à l'intersyndicale départementale Fonction publique pour l'appel à la grève et à la manifestation avec délégation pour porter les revendications au Préfet.]



Aux revendications exposées par la délégation, le Préfet a répondu que la solution aux problèmes posés n'étant pas de sa compétence, qu'il transmettrait au gouvernement les demandes exprimées par les syndicats qu'il a récapitulées précisément.



Assemblée Générale à la Faculté

A l'appel des Fédérations de l'Enseignement, une centaine d'enseignants des 1^{er} et 2nd degrés (dont 31 directeurs d'école) et de personnels en contrat aidé (en cours ou non renouvelé) se sont réunis pour débattre de la suite de l'action pour le maintien des postes et le réemploi de tous les personnels en contrat aidé.

FO a notamment porté dans cette réunion **la proposition d'un rassemblement départemental le mercredi 18 octobre pour appuyer la démarche de l'intersyndicale nationale 1^{er} degré, reçue ce jour-là au ministère sur les revendications Direction d'école et les AAD**. FO a également proposé que les syndicats nationaux soient sollicités pour que **partout en France des rassemblements soient organisés devant les Directions Académiques** ce jour-là.

Cette proposition n'a pas été retenue par certains syndicats au motif qu'aucun professeur de lycée ou de collège ne viendrait manifester un mercredi après-midi à Avignon.

C'est donc **la proposition de rassemblements locaux, à la pause méridienne ou après 17h, le mardi 17 octobre qui est faite aux personnels**.

Un compte-rendu de l'AG a été établi par les Fédérations départementales de l'Enseignement.

FO a proposé que ces rassemblements se tiennent devant les mairies, qu'une audience soit demandée aux maires pour solliciter leur intervention en direction du Préfet et du Directeur Académique pour le maintien des postes d'AAD.

Contactez le syndicat pour les modalités légales de déclaration de rassemblement sur la voie publique.

Informez-nous des décisions de rassemblements au plan local.

D'autre part, **FO a invité les collègues directeurs, surmenés et proches du burn out** en raison de la masse de tâches résultant de la suppression de leur AAD, **à signaler leur état d'épuisement avec la Fiche de signalement d'un danger grave à adresser à l'Administration**, et **à signaler par la même procédure tout problème de sécurité** posé du fait de la non reconduction des contrats AAD et/ou de leur suppression.

En outre, **FO a renouvelé son appel à signaler par écrit aux IEN toute situation susceptible d'être source de danger** et à **leur demander quelle était la conduite à tenir**.

Avignon, le 11.10.2017



SNUDI
FO
la force syndicale
FNEC FP FORCE OUVRIERE

Pour contacter le SNUDI-FO :
snudi.fo84@free.fr tél. 04 90 86 65 80